



16ème législature

Question N° : 10454	De M. François Piquemal (La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique et cohésion des territoires		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > pollution	Tête d'analyse > Quel plan face aux particules du Sahara ?	Analyse > Quel plan face aux particules du Sahara ?.
Question publiée au JO le : 25/07/2023 Date de changement d'attribution : 12/01/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. François Piquemal alerte M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur la situation de pollution aux particules du désert du Sahara dans les départements de l'Aude, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales. En effet, l'augmentation dans l'air ambiant de concentrations de PM10 (particules de diamètre inférieur à 10 µm) due à cette masse d'air chargée en particules désertiques, couplées à celles issues du trafic routier et des industries est aggravée par les concentrations d'ozones dues aux conditions météorologiques (fort ensoleillement, températures élevées). Ceci a un impact sur la santé des personnes fragiles, des femmes enceintes, des nourrissons, des jeunes enfants, des personnes de plus de 65 ans et des personnes souffrant de pathologies et limite leurs déplacements ainsi que la pratique d'activités physiques et sportives. Il lui demande donc quelle politique de prévention il a prévu face aux particules du désert du Sahara et plus globalement quel plan concret et efficace de transition écologique il compte mettre en place afin d'endiguer ces épisodes de chaleur et de pollution intense et insoutenable.